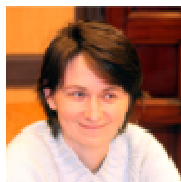


TRAIT-D'UNION – JUILLET 2009

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Éditorial de Sophie MILTEAU, Adjointe au Maire, Rédactrice en chef de ce numéro



Pour continuer la série des Trait-d'Union thématiques, ce numéro est consacré principalement au transport, et plus particulièrement aux transports en commun.

Vous y trouverez des informations concrètes sur le transport scolaire et les modifications qui vont s'opérer pour la rentrée de septembre.

Et comme le transport en commun ne concerne pas uniquement les scolaires, vous y découvrirez également des précisions sur les modalités qui s'offrent à tous ceux qui envisagent de s'orienter vers un usage régulier des transports en commun.

En vous souhaitant une bonne lecture !

Ouverture du secrétariat de Mairie pendant l'été 2009

<u>Juillet</u>	<u>Août</u>
Tous les	Tous les
Lundi..... De 16h30 à 18h30	Mercredi... De 16h30 à 19h00
Jeudi..... De 9h00 à 12h00	Jeudi..... De 9h00 à 12h00
Vendredi... De 16h30 à 18h30	Vendredi... De 16h30 à 18h30
Et les	Et les
Samedi 11 ... De 9h00 à 11h30	Samedi 8 De 9h00 à 11h30
Samedi 25 ... De 9h00 à 11h30	Samedi 22 ... De 9h00 à 11h30
	Lundi 31 De 16h30 à 18h30

**Les jours de fermetures du secrétariat, les permanences d'adjoints ne seront pas assurées.
En cas d'urgence, contactez le Maire ou un adjoint.**

Résultats des Élections Européennes du 7 juin 2009 à Saint-Denis-sur-Loire

Inscrits.....	716	
Votants.....	368	51,40%
Exprimés.....	355	49,58%

Ont obtenu :

Quand l'Europe veut, l'Europe peut.....	109.....	30,7%
Europe Écologie.....	49.....	13,8%
Changer l'Europe maintenant	48.....	13,5%
Démocrates pour l'Europe40		11,3%
Protéger nos emplois, Défendre nos valeurs	36.....	10,1%
Alliance Écologiste Indépendante	18.....	5,1%
Liste Front National	17.....	4,8%
Pas question de payer leur crise.....	10.....	2,8%
Liste Gaulliste Debout la République.....	10.....	2,8%
Front de Gauche pour changer l'Europe.....	10.....	2,8%
Le Parti de la France.....	5.....	1,4%
Liste Lutte Ouvrière.....	3.....	0,8%
Les autres listes n'ont eu aucun suffrage.		



Bulletin n° 56

Saint-Denis-sur-Loire,
Commune membre de



Saint-Denis-sur-Loire,
Commune inscrite



Dans ce numéro :

Éditorial.....	1
Le Budget Communal.....	2
Les commissions communales.....	6
Agglopolys.....	9
Les Associations.....	11
Saint-Denis-sur-Loire à la Une.....	20
Patrimoine Mondial.....	22
École Lorjou	23
Informations diverses.....	24
Plan Canicule.....	25
Démarches administratives.....	27
Perdu / Trouvé.....	27
Informations diverses.....	28
Le BIJ 41.....	29

Vous trouverez les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal dans la rubrique « Conseil Municipal »

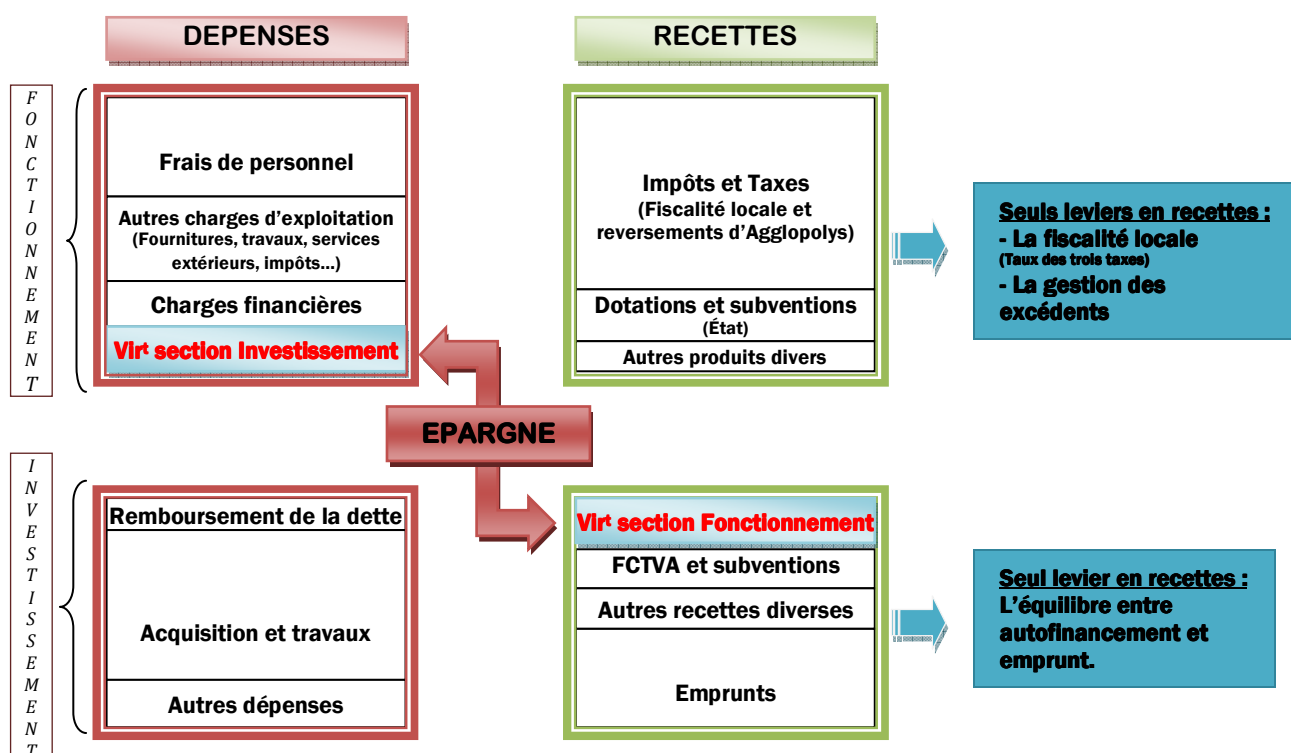
LE BUDGET COMMUNAL

Benoît SIMONNIN

Le budget communal a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2009. Le compte administratif de l'exercice 2008 a lui aussi été adopté.

Les articles ci-dessous ont pour objectif de mieux vous faire comprendre les mécanismes de la gestion budgétaire d'une commune et de vous présenter les grandes lignes du compte administratif 2008 et les principaux postes du budget 2009.

1. Présentation générale du budget



Le budget est composé de deux sections :

- La section de **Fonctionnement** permet de gérer la Commune au jour le jour en encaissant les différents produits et en payant les charges.
- La section d'**Investissement** permet à la Commune de réaliser ses projets, d'acheter ou de construire des immobilisations (terrains, bâtiments, véhicules) et de réaliser des travaux importants de voirie.

La section de fonctionnement est principalement financée par la fiscalité locale (taxe d'habitation et taxes foncières) et les sommes versées à la Commune par Agglopolys (voir par ailleurs la répartition et l'évolution de ces sommes).

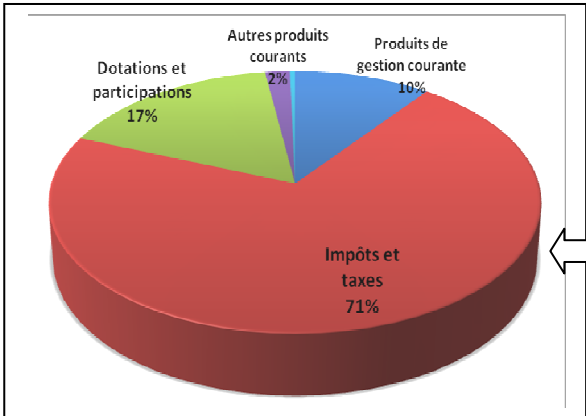
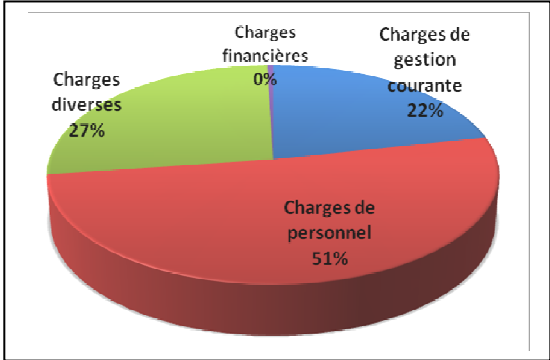
La section d'investissement est financée principalement par deux ressources (en dehors des éventuelles subventions) : l'autofinancement venant des excédents (de fonctionnement principalement) des années précédentes et l'emprunt. Une bonne gestion consiste à trouver un juste arbitrage entre les deux.

2. Le compte administratif 2008

Le compte administratif est le document qui retrace l'historique de l'ensemble des mouvements de fonctionnement et d'investissement au cours d'un exercice comptable (une année civile). Il est préparé et présenté par l'ordonnateur (le Maire) et doit être en cohérence avec le compte de gestion proposé par le comptable (le Trésorier de Blois-Agglomération).

Grandes lignes du compte administratif 2008

Dépenses de fonctionnement	355 628,57 €
Charges de gestion courante	76 806,99
Charges de personnel	182 101,48
Charges diverses	95 030,77
Charges financières	1 689,33



Recettes de fonctionnement	565 662,77 €
Produits de gestion courante	58 057,73
Impôts et taxes	400 559,32
Dotations et participations	94 339,80
Autres produits courants	10 498,06
Produits financiers et exceptionnels	2 207,86

Dépenses d'investissement	169 519,90 €
Immobilisations incorporelles	2 560,23
Immobilisations corporelles	25 501,63
Immobilisations en cours	137 986,69
Emprunts et dettes	3 471,35

Recettes d'investissement	285 977,30 €
Dotations, fonds divers et réserves	38 324,30
Excédents de fonctionnement capitalisés	247 653,00

3. Affectation du résultat 2008

Excédent de fonctionnement 2008.....	210 034,20
Excédent d'investissement 2008.....	116 457,40

Recettes 2008 – Dépenses 2008

Excédent cumulé de fonctionnement 210 034,31

Déficit d'investissement des années précédentes...	- 143 421,64
Déficit cumulé d'investissement.....	- 26 964,24
Restes à réaliser Fin 2008 (Dépenses).....	- 141 570,00
DEFICIT D'INVESTISSEMENT A FINANCER.....	- 168 534,24



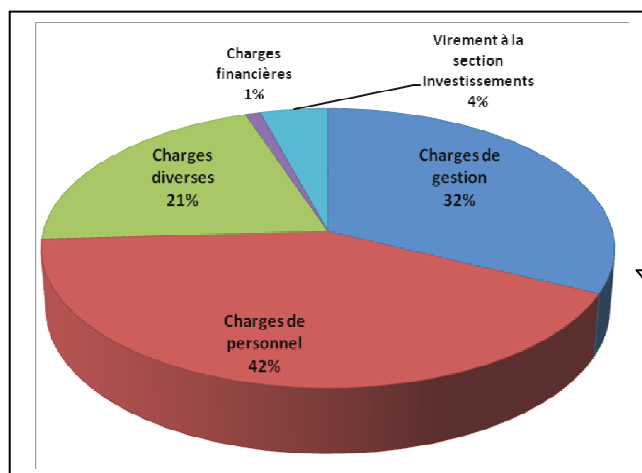
Il y a obligation de couvrir le déficit d'investissement par le l'excédent de fonctionnement.

Le solde d'excédent de fonctionnement de **41 500 €** est reporté comme recette de fonctionnement pour l'exercice 2009.

4. Le Budget primitif 2009

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	549 897 €
Charges de gestion	176 505
Charges de personnel	230 800
Charges diverses	113 750
Charges financières	5 200
Virement à la section Investissement	23 642



Recettes de fonctionnement	549 897 €
Produits de gestion courante	21 810
Dotations et participations	90 990
Autres produits courants	13 000
Produits financiers et except.	201
Excédent reporté	41 500
Impôts et taxes	382 396

Impôts et Taxes :

Le Conseil Municipal a voté l'augmentation de 2% du taux de taxe foncière sur le bâti qui passe ainsi de 10,29% à 10,50%.

En revanche, il a décidé de maintenir les taux 2008 pour la taxe d'habitation (10,22%) et la taxe foncière sur le non bâti (43,85%).

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	486 729 €
Reste à réaliser 2008	141 570
Immobilisations incorporelles	3 600
Immobilisations corporelles	41 900
Immobilisations en cours	248 500
Emprunts et dettes	8 585
Divers	42 574

Recettes d'investissement	486 729 €
Emprunts	131 285
Dotations, fonds divers et réserves	15 000
Excédents de fonctionnement capitalisés	168 534
Produits de cession	141 868
Virement de la section fonctionnement	23 642
Divers	6 400

Principaux investissements prévus pour l'année 2009 :

- Travaux assainissement eaux pluviales..... 160 000 €
- Enfouissement des réseaux (Le Bourg)..... 150 000 €
- Parking de La Martinière 80 000 €
- Achats de terrains 12 000 €
- Fourneau cantine scolaire 6 000 €
- Meuble à cadastre (Mairie)..... 3 500 €
- Tables (Maison des Associations) 1 500 €
- Photocopieur Écoles 1 500 €
- Réfrigérateur Maison des Associations..... 500 €
- ...

5. Informations complémentaires diverses

51. Évolution de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

L'enlèvement et le traitement des ordures ménagères est une compétence d'Agglopolys. Il s'agit d'un budget annexe fortement déficitaire (plus d'un million d'euros par an).

Agglopolys a décidé en 2004 d'harmoniser à l'horizon 2011 les taux de la TEOM sur l'ensemble des 26 communes avec pour objectif un taux unique par secteur de ramassage (en fonction du nombre de ramassages hebdomadaires) et l'équilibre budgétaire.

L'harmonisation des taux suppose que les communes qui avaient un taux de TEOM plus bas que le taux unique verront leur taux augmenter et les autres leur taux diminuer.

Conséquences pour **Saint-Denis-sur-Loire** : Le taux va augmenter régulièrement jusqu'en 2011 :

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux	9,31%	9,31%	9,31%	9,74%	10,18%	10,61%

Pour information, voici les chiffres pour quelques communes entre 2006 et 2011 :

Communes	2006	2011	Communes	2006	2011
Blois	8,76%	11,99%	Villerbon	15,54%	10,61%
La Chaussée Saint-Victor	8,30%	11,55%	Ménars	10,89%	10,61%

En attendant qu'en matière d'ordures ménagères, la redevance remplace la taxe ! Mais c'est un autre débat dont nous aurons l'occasion de reparler...

52. Évolution des recettes fiscales avant 2006 et après 2006

Pourquoi le besoin de faire ces recherches s'est-il fait sentir ?

Il est temps, je pense, de faire une mise au point sur les rapports de la Commune avec l'Agglomération de Blois. Si certains n'ont toujours pas vu ou compris l'intérêt que Saint-Denis-sur-Loire pouvait attendre d'Agglopolys, nous qui la vivons au quotidien en vous y représentant, le percevons tous les jours.

Toutes les opinions sont à respecter, mais nous essaierons régulièrement de vous convaincre de cet intérêt sans pour autant sombrer dans la complaisance. Tout n'est pas toujours positif et vous pouvez compter sur nous pour défendre les intérêts des dionysiens à chaque fois que nous estimerons qu'ils sont menacés.

En revanche, il est un fait irréfutable, et les chiffres ci-dessous en attestent, contrairement à une idée trop souvent répandue dans notre Commune, "l'Agglo ne coûte pas plus cher à Saint-Denis-sur-Loire qu'elle ne lui apporte !"

En effet, en prenant en compte l'ensemble des recettes fiscales avant et après le 1^{er} janvier 2006, la situation financière de la Commune n'a pas eu à pâtir de l'intégration dans Agglopolys. Il était important de le dire !

Compte	7311	7321	7322	748..	
Année	Impôts locaux payés par les contribuables	AGGLOPOLYS		Attributions de compensation de l'État	TOTAL
		Attribution de compensation	Dotations de solidarité communautaire		
2001	210 654,81			25 152,16	235 806,97
2002	211 198,00			33 635,00	244 833,00
2003	246 637,00			34 051,00	280 688,00
2004	211 640,00			9 064,00	220 704,00
2005	261 540,00			10 541,00	272 081,00
Au 1er janvier 2006, Saint-Denis-sur-Loire entre à Agglopolys					
2006	184 275,00	179 164,00		12 969,00	376 408,00
2007	198 078,00	157 507,00	17 974,00	15 751,41	389 310,41
2008	205 320,00	157 507,00	19 866,00	15 190,21	397 883,21
2009	195 225,00	157 506,00	19 000,00	13 639,00	385 370,00

↑ TH, TFB et TFNB + Taxe Professionnelle (TP) jusqu'en 2005 inclus	↑ Reversement à partir de la TP perçue avant l'entrée dans la CAB et des services communautaires consommés	↑ Versement facultatif d'Agglopolys à ses communes membres en fonction de la population et du potentiel fiscal	↑ Compensations par l'État d'exonérations diverses sur les différentes taxes locales.
--	--	--	---

Lexique :

CAB : Communauté d'Agglomération de Blois

TFB : Taxe foncière sur le bâti

TFNB : Taxe foncière sur le non bâti

TH : Taxe d'Habitation

TP : Taxe professionnelle

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION TRANSPORT



■ Transport scolaire : changements à compter de septembre 2009

→ La carte de transport scolaire devient « la Carte Junior ».

Pour l'obtenir, vous pourrez la retirer auprès des services Agglopolys, 1 rue Honoré de Balzac, ou au Point Bus, 2 place Victor Hugo (voir dates ci dessous). Pour **20 €** (correspondant aux frais de dossiers), vos enfants pourront utiliser le car autant de fois que nécessaire entre votre domicile et leur collège ou lycée sur l'année scolaire.

Jusqu'à maintenant ce transport faisait l'objet d'une complète gratuité.

Vous vous dites alors, « à quoi ça sert d'être dans l'Agglo » !

Juste un mot déjà pour vous expliquer ce qui a amené le Conseil Communautaire du 20 mars (équivalent du conseil municipal des 26 communes qui composent l'Agglo) à voter à l'unanimité cette disposition.

Il faut savoir que les différentes communes de l'agglomération de Blois, aujourd'hui encore, ne sont pas soumises aux mêmes règles en matière de transport scolaire.

Les familles des communes de Blois, Vineuil, Saint-Gervais la Forêt, La Chaussée Saint-Victor et Villebarou devaient acheter une carte mensuelle ou trimestrielle pour une somme respective d'environ 9 € et 27 €. Les familles des autres communes bénéficiaient de la complète gratuité du transport scolaire pour leurs enfants.

Concernant les trajets relatifs aux autres déplacements, la situation est inversée. Les enfants des 5 communes pouvaient les effectuer avec leur carte junior, de façon illimitée. Alors que les enfants des 21 autres communes, dont Saint-Denis-sur-Loire, devaient s'acquitter d'un autre titre de transport (ticket ou carte « fifty » de TLC) au prix de 1,10 €.

Il a donc été décidé d'aller vers une **harmonisation de l'ensemble des services et des tarifs** et de se mettre ainsi en conformité avec la Loi qui impose une égalité de traitement dans l'accès aux services publics. **Le transport scolaire sera gratuit pour tous**. Seule une somme de 20 € par enfant et pour l'année, au titre des frais de dossier, sera demandée, quelle que soit la commune de résidence.

→ Les familles pourront ensuite faire le choix d'acquérir un « coupon loisirs ».

Cette formule offre aux enfants la possibilité de se déplacer en dehors des horaires scolaires sur l'agglomération de Blois, de façon illimitée. Ce coupon aura un tarif dégressif en fonction de la composition familiale : **35 € pour l'année** pour le 1^{er} enfant, 30 € pour le 2^{ème} enfant, 25 € pour le 3^{ème} enfant et 20 € à partir du 4^{ème} enfant.

→ Pôle d'échanges scolaires

Une deuxième gare routière sera opérationnelle à partir de la rentrée de septembre. Elle se situera à proximité de la majorité des établissements scolaires collèges et lycées, rue Honoré de Balzac. L'objectif est de se rapprocher des élèves mais aussi de contribuer à « désengorger » le site de la Gare SNCF.

Les horaires de certaines lignes risquent d'être modifiés de quelques minutes. Vous en serez informés dès la parution des nouveaux horaires de car et bus début septembre. Dans tous les cas, ce projet a été mené en concertation avec les établissements scolaires afin d'assurer, dans la mesure du possible, la meilleure coordination des horaires de cours et des horaires des transports en commun.

Vous pourrez retirer ces cartes de transport du 20 juillet au 31 juillet 2009
(Prévoir pour cela 2 photos d'identité par enfant)



Transport d'Agglopolys
 1 rue Honoré de Balzac
 41000 BLOIS
 ☎ 02 54 90 35 35



Point Bus
 2 place Victor Hugo
 41000 BLOIS
 ☎ 02 54 78 15 66
 www.tub-blois.fr

■ **Bon à savoir : Les cars de la société TLC ne sont pas seulement accessibles aux scolaires !**

Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous pouvez prendre le car de Saint-Denis-sur-Loire pour vous déplacer sur la **ligne Blois – Beaugency** et accéder aux différentes communes de cet axe. *Nous vous avons d'ailleurs expliqué, dans un numéro précédent de votre Trait-d'Union, comment vous pouviez vous rendre au marché de Mer le jeudi après-midi.*

Par un changement en gare de Blois, vous pouvez aussi utiliser **les autres lignes du réseau TLC** sur le département.

Notre commune dispose de trois points d'arrêt sur la RD 2152 (ancienne RN 152) : à la hauteur de Macé, devant Emmaüs et à la hauteur des Mées. La société TLC devrait prochainement apporter des modifications afin de rendre ces arrêts plus lisibles.

Les horaires sont à votre disposition en Mairie. Vous pouvez également les obtenir auprès de TLC au 9 rue Alexandre Vezin à Blois (☎ 02 54 58 55 44) ou en vous connectant au site www.tlcinfo.net. N'hésitez pas à le consulter ou demander le plan du réseau départemental.

➔ **Combien coûte un trajet ?**

⇒ **Si vous vous déplacez sur le territoire de l'Agglo : 1,10 € pour 1 heure**

Pour vos déplacements occasionnels sur les 26 communes, il vous en coûtera **1,10 €**. Vous pouvez ainsi vous déplacer pendant une heure en utilisant aussi bien les cars TLC que le TUB.

Un exemple : je souhaite me rendre à la caisse primaire d'assurance Maladie, 6 rue Louis Armand à Blois (en période scolaire).

Je prends le car TLC à 8h27 à l'arrêt de la RD 2152 Côté Emmaüs. Je descends à la gare de Blois à 8h45. De la gare, je prends ensuite, avec le même ticket, un bus de la ligne 2 du TUB (direction Centre Commercial Nord) à 8h56. J'arrive à la CPAM à 9h12.

Pour le retour, je prends le bus de la ligne 2 « direction Villebarou » à 11h55. J'arrive à la gare de Blois à 12h14. De là, je prends le car TLC (ligne 16) à 12h20 et j'arrive à Saint-Denis-sur-Loire à 12h42.

Si vous vous demandez ce que je fais entre mon rendez-vous à la CPAM et l'heure du bus du retour, et bien j'en profite pour faire quelques courses sur la zone commerciale Chavy, qui se trouve à côté, ou pour visiter ce quartier qui, tous les jours, change un peu plus !

Si vos déplacements deviennent réguliers, des formules d'abonnement sont possibles. Vous pouvez vous renseigner auprès du Point Bus ou sur le site Internet.

Différentes formules existent :

- Carte Hermine pour tous,
- Carte Azur pour les personnes ayant 65 ans et plus ;
- Carte Campus pour les étudiants (études supérieures au bac)...

Gratuité des titres de transport sur l'Agglomération de Blois

Peuvent bénéficier de la gratuité des transports, les personnes âgées de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, les anciens combattants, les veuves de guerre, les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 %, les personnes inscrites à Pôle emploi non indemnisées ou bénéficiaires de l'allocation ASS (leurs enfants scolarisés de la 6^{ème} à la terminale bénéficient également de la gratuité), les bénéficiaires du RMI, API ou du RSA.

La condition est de résider sur l'une des 26 communes de l'Agglomération et de ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous présenter à la Mairie aux horaires d'ouverture au public.

⇒ **2 € pour tout trajet en dehors de l'Agglomération (sur le reste du Loir-et-Cher)**

Dès septembre, les trajets sur le réseau TLC vous coûteront **2 €** quelle que soit votre destination. *Un aller-retour Blois-Vendôme reviendra par exemple à 4 €.*

⇒ **Dans tous les cas, que vous voyagiez sur l'Agglomération ou en dehors de ce territoire votre employeur peut participer au frais occasionnés par l'usage de transports en commun.** (Décret n° 2008-1501 du 30 décembre 2008 relatif au remboursement des frais de transport des salariés)

L'employeur peut prendre en charge 50% du montant des titres d'abonnement souscrits par les salariés pour les trajets domicile/lieu de travail.

Les titres d'abonnement doivent être annuels, mensuels ou hebdomadaires, pour des voyages illimités ou des voyages limités. Ils doivent être souscrits auprès de la SNCF, ou toute autre entreprise de transport public.

Ils s'appliquent donc pour différents modes de transport : train, car, bus, vélos (service public de location de vélos).

Pour plus d'informations sur les modalités concrètes, les délais de remboursement par l'employeur... Vous pouvez vous reporter au texte du décret sur www.legifrance.gouv.fr.



La 3^{ème} Journée du transport public est une grande opération nationale, soutenue par le Ministère du Développement Durable, qui vise à **interpeller les Français sur leurs habitudes de déplacements et les**

sensibiliser aux questions de la mobilité durable en général.

Sur Blois, elle aura lieu le 16 septembre 2009...

...C'est peut être l'occasion de tester vos déplacements en transport en commun !!!

Petits conseils pour la lecture des horaires : pensez bien à vérifier la période pendant laquelle vous réaliserez votre trajet. Les horaires diffèrent en effet selon que vous vous trouvez en périodes de « vacances scolaires » ou en période « hors vacances scolaires ».

**Vacances Scolaires
2009-2010**

- Été 4 juillet au 2 septembre 2009
- Toussaint..... 24 octobre au 5 novembre 2009
- Noël 19 décembre 2009 au 4 janvier 2010
- Hiver..... 6 février au 22 février 2010
- Printemps..... 3 avril au 19 avril 2010
- Été à partir du 2 juillet 2010



**Les horaires TLC et TUB
changent le 1^{er} septembre
de chaque année.**



Magali Farnier est votre interlocutrice.
Assistante sociale, elle assure une permanence à Vineuil
les lundi et mercredi, après-midi de 14h à 17h.
Pour tout renseignement complémentaire : CIAS ☎ 02 54 57 41 20



COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

Sur l'année 2008, ont été engagés 1 319 977 € de travaux de signalisation, renforcement de chaussées, enrobés, aménagement et rénovation d'éclairage public.

Le budget 2009 est de 1 858 500 € pour le même style de travaux. Les réalisations représentent à ce jour 1 005 390 €.

Après un recensement des besoins auprès des communes et compte tenu de l'importance des demandes de travaux (7 millions d'euros), un plan sur 3 ans a été envisagé, au delà de 2009.

Des opérations déjà programmées telles que l'éclairage public de La Chaussée St Victor, sont étalées sur les 4 années à venir.

Une grande réflexion relative à la compétence voirie communautaire et zones d'activités est lancée. Nous y participons activement.

HABITAT, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET GENS DU VOYAGE

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) permet la construction de 700 logements sociaux par an dans l'agglomération répartis en priorité sur Blois et la première couronne (La Chaussée Saint-Victor, Vineuil, Saint-Gervais la Forêt et Villebarou).

La Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat a subventionné à hauteur de 15 à 70%, les travaux des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs.

Le **Pass'foncier** et le dispositif de la **maison à 15 €** par jour ont été créés pour les primo-accédants. Pour l'année 2009, l'objectif est de financer 30 logements à hauteur de 3 000 à 4 000 € par logement.

Le **Plan de Rénovation Urbain (PRU)** a pour objectif la transformation des Quartiers Nord de Blois, par la réorganisation du quartier et la mise en œuvre d'un nouveau projet urbain.

Concernant la zone inondable du **déversoir de la Bouillie**, à Blois, les acquisitions se poursuivent et une étude va être lancée sur le devenir du site.

Deux aires d'accueil pour les gens du voyage, totalisant 30 emplacements, ont été réalisées. L'aire de Vineuil comporte 22 emplacements-ménage et l'aire de la Chaussée St Victor en compte 8 (deux caravanes par emplacement).

CULTURE INFORMATION COMMUNICATION



Rappel : Les bibliothèques Abbé Grégoire et Maurice Genevoix, l'École d'Art de Blois et toutes les écoles de musique du territoire sont intercommunales. Ainsi, tous les habitants des communes membres bénéficient d'un tarif unique pour tous ces équipements !



Un nouveau service à la bibliothèque : une boîte de retour !

A la bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois, il est désormais possible de restituer vos documents plus facilement. Une boîte de retour est mise à votre disposition à l'extérieur du bâtiment pour y déposer tous les supports empruntés : imprimés, CD, vidéos, CDROM...

Elle est accessible en permanence avenue Maunoury.

Les retours sont enregistrés dans les 24 heures qui suivent le dépôt.

Attention, tout document abîmé ou incomplet entraînera le blocage de votre carte usager.

Ce nouveau service répond à une forte demande des usagers. Il facilite les retours et vous évite des retards pénalisants.



SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Cette nouvelle commission communautaire a pour but de permettre les échanges entre représentants des différentes communes sur des sujets qui ne sont pas forcément de compétence communautaire. L'expérience des uns et des autres est très enrichissante sur des sujets aussi variés que les rapports entre les communes à propos de leurs écoles publiques, les rapports entre les communes et les écoles privées, les rapports entre les communes et les services de l'État, les projets gouvernementaux en matière de réforme des collectivités locales...

PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR DES BALLADES À VÉLO

Agglopolys vous propose près de 30 km de pistes cyclables, répondant à des attentes en matière de tourisme, loisirs et déplacements utilitaires.

La Loire à vélo

Itinéraire cyclable de dimension européenne, initié par les Conseils Régionaux du Centre et des Pays de la Loire, « La Loire à Vélo » devrait permettre dans les prochaines années de relier Cuffy (Cher) à Saint-Brévin les Pins (Loire Atlantique).



Agglopolys vous offre des nouvelles sections «Loire à Vélo» :

- Une section permettant de rejoindre Chambord à partir de Blois : au départ de l'ancien (et futur !) Port de la Creusille à Blois, partez à la découverte des paysages ligériens et du patrimoine des communes de la Vallée de la Loire pour accéder à l'un des plus beaux châteaux de France.
- Une section permettant de rejoindre les boucles du Pays des Châteaux à Chailles à partir de Blois : au départ du pont François Mitterrand, rejoignez la commune de Chailles et accédez aux multiples boucles du Pays des Châteaux qui vous feront découvrir un patrimoine insoupçonné.

Consultez le site Internet www.loire-a-velo.fr



LES ASSOCIATIONS DIONYSIENNES

APOLLOS

Association
POur
Les
LOisirs
Saint-Denis-sur-Loire



Apollos vous présente une rétrospective de ses activités pour ces quelques mois passés. Nos principales activités ont été :

Le 14 février : la boum des enfants

Les week-ends du 28 - 29 mars et 04 – 05 avril : les séances de théâtre

Le 17 mai : la pétanque

Le 20 juin : la guinguette



Ce 14 février a eu lieu notre traditionnelle boum des enfants. Cette édition a eu un gros succès, en effet 59 enfants sont venus nous retrouver en ce début d'après-midi de St Valentin. De mémoire d'Apollos, nous n'avions jamais eu un si grand succès. Après plusieurs heures de musique et, nouveauté pour cette année, de clips vidéo, les enfants ont dégusté un bon goûter. La musique a ensuite repris jusqu'à 17 h. Cette année, nous avons un nouveau matériel de sonorisation qui nous a permis de faire se déhancher les enfants du CP à la cinquième. Malgré ces différences d'âges, tous se sont bien amusés. Ils nous ont promis d'être de nouveau présents à notre prochaine édition.



LE THÉÂTRE

Pour notre édition 2009 du théâtre, nous proposons cette année deux pièces et un sketch. Nos jeunes comédiens et comédiennes ont donc bravé les planches pendant deux week-ends.

Le coupable est dans la salle : Au théâtre, l'acteur qui joue l'amant meurt pour de vrai. Panique sur le plateau. Y a-t-il un médecin dans la salle ? Faut-il faire évacuer ? Doit-on laisser le rideau ouvert en attendant l'arrivée de la police ? Les avis divergent, la tension monte. Il s'agit bien d'un meurtre. Des spectateurs à la maquilleuse, du metteur en scène aux acteurs, tout le monde est considéré comme suspect. Pour l'inspecteur, une seule certitude : le coupable est dans la salle.

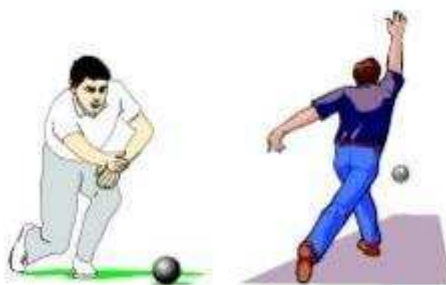
Léon, reviens Léon !!! Léon a abandonné sa femme Nénette, pour rejoindre Suzanne. La pauvre Nénette raconte sa mésaventure à Lucette, sa mère, mais celle-ci n'ayant pas de sympathie pour son gendre, se réjouirait plutôt de cette séparation. On assiste alors à un dialogue savoureux entre la fille et la mère.

L'élû : Un concours de beauté particulier dans une petite commune. Huit femmes doivent élire le plus bel homme du village. Pas facile de s'entendre sur les critères de beauté... d'autant que notre jury taille un joyeux costard à ces hommes déshabillés pour un soir.





LA PETANQUE



Pour notre pétanque annuelle, cette année le beau temps n'était pas au rendez-vous. Mais malgré ce temps maussade une trentaine de boulistes sont venus taquiner le cochonnet. Entre chaque partie, nos courageux boulistes sont venus se réchauffer à la buvette. Pour cette édition seulement 3 femmes se sont inscrites et 11 jeunes dont 4 jeunes filles. Le gagnant est reparti avec un GPS, le second un lot de petit déjeuner, et pour le premier jeune, un bon d'achat de 50 € chez Intersport. Mais personne n'a été oublié. Grâce à nos nombreux sponsors, nous avons pu donner des cadeaux à tous. Chaque participant est en effet reparti avec un sac rempli de cadeaux.

LA GUINGUETTE

Une ambiance de folie s'est abattue sur St Denis-sur-Loire pour la deuxième édition de notre Guinguette (que nous organisons avec l'aide précieuse de nos amis du Comité des fêtes). En effet, 131 personnes (dont 6 plus jeunes) étaient venues nous rejoindre sur la place Eugène Leroux, pour partager un repas et danser sur des rythmes endiablés !!! Cette année, nous avons reçu de nombreux danseurs venus seulement après le repas si bien que la piste de danse ne s'est vidée qu'en fin de gala. Vous avez été encore plus nombreux cette année à venir nous rejoindre. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez apportée et nous souhaitons vous revoir encore plus nombreux l'an prochain.



Association
POur
Les
LOisirs
Saint-Denis-sur-Loire



APOLLOS QUI SOMMES NOUS ?

Nous vous proposons de voir qui sont tous les membres d'Apollos, aussi vous allez découvrir ci-dessous nos têtes grâce à notre photographe Chrystel.



Tous les membres réunis.

De gauche à droite :

Sylvie, Monique, Jacques, Chrystel, Joëlle,
Dominique

Il manque Odile sur la photo.



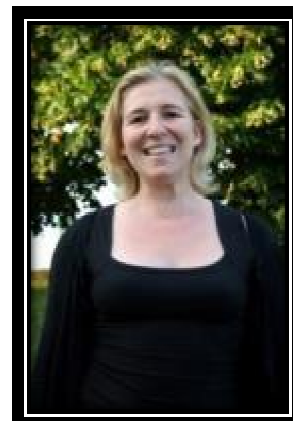
*Joëlle Bilevic
(Présidente)*



*Sylvie Menon
(Vice-présidente)*



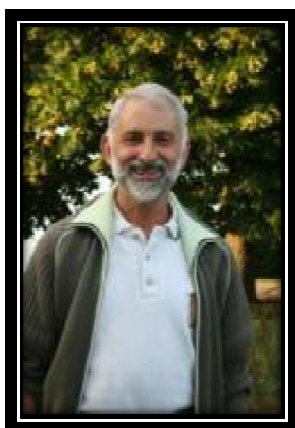
*Monique Vigie-du-Cayla
(Trésorière)*



*Chrystel Scribe
(Secrétaire-photographe)*



*Dominique Chavanon
(Membre actif)*



*Jacques Michel
(Membre actif)*



LA CARTE CENTER PARCS

L'association a toujours à votre disposition la carte Center Parcs. Celle-ci vous permet d'accéder à la bulle aquatique au prix de 18 € au lieu de 36 € et ceci pour 7 personnes maximum. Afin d'amortir le coût de cette carte l'association vous demandera une participation unique de 8 €.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Sylvie Menon au 02 54 74 61 32

Nous espérons vous voir nombreux à toutes nos activités, si vous avez des suggestions n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également visiter notre site internet à l'adresse ci-dessous :

<http://www.wix.com/Apollostdenis/APOLLOS-ST-DENIS-SUR-LOIRE>
ou taper directement dans un moteur de recherche « Apollos St Denis sur Loire »

Notre adresse : Apollos
19 rue de la Loire
41000 ST DENIS SUR LOIRE

Adresse mail : apollostdenis@free.fr

Portable : 06.82.36.17.19

Et tous les trimestres, vous aurez de nos nouvelles dans notre petit journal : l'Apollos News



Nous stoppons pour l'été nos activités et nous vous souhaitons de très bonnes vacances, nous vous retrouverons fin août pour notre assemblée générale.



CLUB DU BEL AGE



Nos activités depuis le début de l'année :

Lundi 16 février : journée passée au Château de Veuil près de Valençay. Des troubadours nous accueillent à la sortie de notre car et nous vivons toute la journée dans un cadre médiéval avec des ménestrels et troubadours. Chaque président de club s'est trouvé déguisé. Nous avons passé une bonne journée.

Samedi 28 mars : goûter-spectacle à Villerbon, animé par « L'Écho de Lavardin », chants et danses populaires des années 60 à nos jours et par les trompes de chasse. Nous sommes revenus très contents de cet après-midi.

Samedi 18 avril : inauguration d'un 2^{ème} concours de belote qui fut bien réussi puisque nous avons 68 joueurs.



Jeudi 28 mai : ce fut notre voyage dans l'Orne, à la ferme du Cheval de Trait à Juvigny-sous-Andaine. En arrivant, accueil par un bon petit déjeuner campagnard. Puis promenade en carriole et cinéscénie : fabrication d'une roue de carriole. Ensuite, avec le car, visite commentée de Bagnoles de l'Orne où nous avons eu le loisir d'y faire une petite promenade à pied. Puis retour à la ferme pour un déjeuner copieux, délicieux et bien arrosé. Ensuite visite des

salles d'exposition. A 15H30, nous avons assisté à un spectacle de chevaux : percherons, cols normands et bretons et vu le plus grand cheval du monde, un Shire, dans des présentations inédites et vraiment spectaculaires. Nous sommes tous revenus satisfaits de cette journée.



Jeudi 25 juin : repas annuel pour terminer notre saison.

Les activités prévues pour la rentrée :

Jeudi 10 septembre reprise des rencontres du club.

Jeudi 18 novembre journée rencontre Simplon « Spectacle cabaret à la Ferté-Saint-Aubin.

Jeudi 26 novembre notre banquet annuel

Samedi 12 décembre concours de belote

Jeudi 17 décembre dernier club de l'année avec bûches de Noël.

NOTRE CLUB EN PHOTO

Le Bureau



Thérèse Besnard
Présidente



Bernard Chaurin
Vice-Président



Josette Gouard
Trésorière



Marin Dubreuil
Secrétaire

Les Membres



Rolande Cadrieu



Arlette Dubreuil



Yvette Foucault



Annie Langer



Jean Rabier

L'Association Bernard Lorjou



Les expositions LORJOU à Arles sur le thème de la corrida viennent de fermer leurs portes. L'une d'elles s'est tenue, pendant le mois d'avril, dans l'Espace Van Gogh, ancien Hôtel-Dieu immortalisé par une œuvre du célèbre peintre hollandais qui y fut jadis hospitalisé. L'autre, plus spectaculaire, bien que de courte durée, a eu lieu, pendant la semaine de Pâques, à l'Eglise des Frères Prêcheurs avec une mise en scène digne de la « Feria de Pâques ». Organisée par les Andalouses, important club taurin arlésien, elle comportait une douzaine de grandes corridas de LORJOU qui fut un véritable

aficionado. Lors de l'inauguration de cette manifestation festive, plus de 500 personnes ont admiré les scènes de corrida de l'artiste avec les portraits de ses deux antagonistes : Toro et Torero.

En août – septembre, l'Association Bernard Lorjou présentera à Vichy une grande rétrospective de LORJOU. Les personnes qui voudront obtenir le carton d'invitation de cette exposition sont priées de contacter :

L'Association Bernard LORJOU
7 rue de Bellevue
41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
Tél et fax : 02 54 78 62 05
asso.lorjou@gmail.com



Salle d'exposition Espace Van Gogh, Arles

L'ACTUALITÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes participe à l'animation de Saint-Denis-sur-Loire en organisant des manifestations qui, pour certaines d'entre elles, constituent aujourd'hui autant de rendez-vous qui rythment la vie locale !

Nous vous proposons un retour sur notre activité du premier semestre 2009.

Le vendredi 17 avril, nous avons organisé une soirée « tarot » à laquelle ont participé une vingtaine de joueurs. Certains, chevronnés, n'ont pas hésité à initier les quelques débutants. Tous ont passé une longue et agréable soirée. Fort de cette « expérimentation » réussie, le Comité des Fêtes souhaite renouveler l'opération et répondre ainsi à la demande des participants. Nous examinons la possibilité d'en faire une activité régulière, le vendredi soir, à partir de la rentrée prochaine.



Dimanche 7 juin, le Comité des Fêtes donnait rendez-vous aux marcheurs pour sa « **randonnée des bords de Loire** ». Plus de 160 randonneurs ont répondu présent ! Deux circuits en boucle de 9 et 15 kms leur étaient proposés à la découverte d'un riche patrimoine, sur les communes de Saint-Denis-sur-Loire, de La Chaussée-Saint-Victor, de Ménars et de Cour-sur-Loire. Pour la circonstance, les sentiers communaux dionysiens avaient fait l'objet d'un petit rafraîchissement assuré par les employés municipaux. Des particuliers nous ont également autorisés à passer sur leurs terrains. Les propriétaires du château de Saint-Denis-sur-Loire ont mis une grange à notre disposition pour installer le « ravitaillement » où chacun a pu faire une halte avant de poursuivre à travers le parc du château. Le temps agréable a permis aux participants d'apprécier cette randonnée. L'édition 2010 est déjà inscrite au calendrier du Comité départemental de randonnée pédestre : elle aura lieu le 6 juin prochain !

Samedi 20 juin, le Comité des Fêtes organisait, conjointement avec Apollos, sa seconde **soirée quinquette**. Cette soirée a débuté par un repas et s'est poursuivie jusqu'à 2 heures du matin par une soirée dansante animée par l'orchestre Dominique Naud (photo). Le dîner en plein air a rassemblé 135 personnes auxquelles sont venus se joindre quelques danseurs, plus tard dans la soirée. Chacun a pu apprécier la qualité de l'animation musicale qui, si l'on en juge par le niveau de fréquentation de la piste, a donné des fourmis dans les jambes des dionysiens ! L'organisation de cette soirée a mobilisé tous les membres des deux associations pour installer l'indispensable parquet et le podium de l'orchestre et pour assurer le service. Le temps incertain nous a conduits, par précaution, à abriter les tables sous des stands. Bien sûr après deux années successives de réussite de cette quinquette, nous prévoyons de renouveler l'opération en 2010.



Nos prochains rendez-vous :



Concours-expo photo (week-end des 26 et 27 septembre 2009)

Pour la troisième année consécutive, le Comité des Fêtes organise un concours-expo photo réservé aux photographes amateurs et ouvert à toutes les techniques : numérique et argentique, couleur et noir et blanc.

Le thème retenu pour 2009 est « La Loire ».

Des bulletins d'inscription seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune à la mi-juillet. Chacun pourra alors s'inscrire et recevra en retour le règlement complet et toutes les instructions pratiques. Les photos sont à remettre pour le 14 septembre, profitez

de l'été pour réaliser vos meilleurs clichés du fleuve royal ! Les lauréats recevront des prix en bons d'achat de fournitures ou de travaux chez des photographes professionnels. Les photos présentées seront exposées le dimanche 27 septembre toute la journée (entrée gratuite, un prix du public sera décerné).



Brocante, le dimanche 18 octobre 2009

Réservez cette date sur vos agendas. Notre brocante qui rassemble habituellement plus d'une centaine d'exposants et attire environ 3000 visiteurs permettra certainement à chacun de réaliser d'excellentes affaires. C'est le moment de trier les trésors qui attendent dans vos greniers et dans vos caves !

Coordonnées et contacts

Comité des Fêtes de Saint-Denis-sur-Loire

- 19 rue de la Loire (boîte aux lettres face à la mairie)
- comitedesfetes.stdenis@orange.fr

Les responsables de l'association se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute précision sur ces manifestations.

Vous souhaitez participer à la vie locale, rejoignez-les !

Certaines de nos manifestations, notamment la brocante, réclament beaucoup de main d'œuvre, ce qui nous conduit à faire appel à des « renforts ». C'est l'occasion pour ceux qui le souhaitent de découvrir notre association et de faire connaissance dans une ambiance résolument sympathique. Contactez-nous !

Le bureau du Comité des Fêtes est composé comme suit :

Président : Alain BOCQUEL (Tel : 02-54-74-20-97)
 Vice-Président : Roger LANGER (Tel : 02-54-74-17-45)
 Secrétaire : Patrick MENON
 Trésorière : Marie-Claude DELPIERRE
 Secrétaire-Adjoint : Bruno LACH
 Trésorière-Adjointe : Josette GOUARD
 Membres : Jacques CHAVANON
 André CIRET
 Henri CROSNIER
 Guy DELABOISSIERE
 Gisèle FONTAINE
 Jean-Pierre MOREAU
 Marie-Hélène MOREAU

Total succès pour la guinguette

Pour sa deuxième édition consécutive, la guinguette de Saint-Denis-sur-Loire a réuni plus de 130 personnes ! Organisée conjointement entre le comité des fêtes de Saint-Denis-sur-Loire et l'association Apollos, le succès de cette manifestation est important cette année encore.

Convivialité autour d'un repas et soirée dansante jusque tard dans la nuit, Dominique Naud et son ensemble ne sont certes pas étrangers à la réussite de cette manifestation ! Les Dyonisiens se donnent rendez-vous en juin 2010 sur la place Eugène-Leroux.

Cor. NR : Yves Balderas

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE À LA UNE !

Une expo de ses aquarelles en hommage à Denis Crosnier

Impliqué dans la vie associative, Denis Crosnier, prématurément disparu, laisse une belle collection d'aquarelles. Pour Bernadette Crosnier, son épouse, il était important de lui rendre cet hommage. En accord avec la municipalité, une exposition s'est déroulée le jour des élections européennes.

« Mon mari ne dessinait que ce qu'il voyait. » Dessinateur en bâtiment, l'artiste amateur a découvert l'aquarelle en 1989. La Sologne, la petite Beauce avec de beaux champs de blé, mais aussi des vues de Bretagne, toujours avec ce souci « de reproduire les choses simplement comme il les voyait ». « Il était important pour moi de réunir une dernière fois la



Bernadette Crosnier :
" Mon mari ne dessinait que ce qu'il voyait ! "

quasi-totalité de ses aquarelles, explique Mme Crosnier. Dès la fin de l'exposition, chacune d'elles sera rendue à son propriétaire. Les miennes seront partagées entre les enfants. J'en conserverai bien sûr quelques-unes. »

Cor. NR : Y.B.

Nouvelle République du 10 juin 2009

Merci !

Un grand merci à la Municipalité de m'avoir permis de réaliser l'exposition des peintures de Denis et d'avoir mis à ma disposition les moyens qu'elle nécessitait.

J'ai observé que bien des visiteurs ont été surpris car ils ignoraient que Denis avait la passion du dessin

Les commentaires écrits au reçus de vive voix me confirment que c'était une bonne idée de faire cette exposition.

Bernadette Crosnier

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE / CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 3

Le bronze et l'accession pour les Blésoises

La Blésoise, qui termine médaille de bronze de Nationale 3, assure sa montée en Nationale 2.

Ce week-end, avait lieu le championnat de France de Nationale 1, Nationale 2, Nationale 3 et Nationale 4 de gymnastique à Nantes. C'était la première fois que La Blésoise s'engageait à un tel niveau qui permet de se confronter aux meilleures gymnastes françaises. En gymnastique rythmique, le club avait déjà réalisé l'exploit lors des demi-finales qualificatives en se sélectionnant directement en DN3 (selon ce format de résultat : addition du passage d'un ensemble et du passage des deux individuelles).

Un double exploit

Mais là, Jessica Pissier, Joanna Cordeiro, Elodie Carl, Clémentine Marchais et Pauline Heuretebise pour l'ensemble ainsi que Léa Tessier et Zoé Virton pour les deux individuelles avaient décidé de montrer de quoi elles étaient capables. Même si la pression était palpable, cette équipe s'est montrée très bonne et remporte la médaille de bronze derrière des Grenobloises



Les filles de La Blésoise viennent de ponctuer une saison exceptionnelle.

et des Parisiennes intouchables, mais devant huit autres équipes de toute la France, toutes de très bon niveau.

Sabine Barbier ne pouvait cacher sa joie : « C'est incroyable... Pour notre première année à ce niveau, je n'espérais qu'une chose :

prendre un maximum d'expérience pour les années futures en évitant les dernières places, et surtout que les filles se fassent plaisir dans une catégorie aussi relevée. Mais un podium, je ne l'aurais jamais imaginé ! » Quand les Blésoises réalisent l'exploit, c'est jusqu'au bout.

Et ce n'est pas tout, grâce à leur total de points, c'est la montée en Nationale 2 qui les attend à la rentrée. Une sacrée belle expérience pour une section gymnastique rythmique de La Blésoise qui ne cesse de représenter la ville de Blois au plus haut niveau français.

- LOIR-ET-CHEER -

Nouvelle République du 28 janvier 2009

sports et loisirs

Karaté pour tous au Blois Roto

Depuis la rentrée de septembre, le Blois Roto sport karaté-do est en pleine restructuration. Grâce au passage de grade de plusieurs participants, il offre un enseignement qualifié et particulièrement bien encadré.

Contrairement à ce que pourrait laisser entendre son appellation, ce club est ouvert à tous, enfants, adolescents et adultes. Sylvain Martini, expert 6^e dan, dispense les cours aux élèves plus confirmés mais accompagne aussi de ses conseils les 3 autres professeurs des autres sections.

Avec rigueur, les différentes techniques de cet art martial traditionnel sont reprises par



Les élèves confirmés ont droit aussi à des cours de haut niveau.

les enfants et adolescents. Tant que le geste n'est pas parfait, il est répété, décomposé mais si le sport est sérieux, la bonne humeur est

néanmoins présente et le nombre des encadrants permet un apprentissage de bon niveau, à la portée de chacun.

Cor. NR : Josette Ferron

Nouvelle République
24 juin 2009

ménars/saint-denis-sur-loire

La Loire vue d'une charrière



Dans le cadre des Fêtes en bord de Loire, les communes de Ménars et Saint-Denis-sur-Loire s'étaient associées pour offrir une animation. Barré en mains de maître par Béatrice Amossé, directrice de l'Observatoire de Loire, les promenades de Loire sur une charrière ont été fort appréciées. Pour ceux qui préféraient la terre ferme, une promenade à pied était organisée.

Cor. NR : Françoise Poisson

21 juin 2009
À Ménars



173 personnes ont pu faire une promenade à bord d'une charrière ou d'un futreau menés par Christian Lequien (un dionysien) et Béatrice Amossé de l'Observatoire Loire et profiter d'une très belle vue sur le château de Ménars.

Ambiance musicale, pique-nique, chacun a pu découvrir la Loire et ses plaisirs au fil du temps au travers d'une exposition géante de plein-air prêtée par la Mission Loire.

Mais les instants les plus magiques ont certainement été ceux où José Potin (photo) nous a fait le grand plaisir de jouer du cor de chasse au fil de la journée devant la Loire et ses bateaux !

Des courageux ont fait la balade accompagnée à pied jusqu'à Saint-Denis-sur-Loire à la rencontre de Sainte Néomoise : des sous-bois des bords de Loire au château, des petites rues au lavoir des Mées... d'autres tout autant courageux : les cyclo-randonneurs sont arrivés pour traverser sur la charrière et continuer leur périple au sud !



Une belle journée ensoleillée organisée par notre commune et celle de Ménars conjointement avec l'Observatoire Loire, les Cyclo-randonneurs Blésois et la Maison de la Loire de Saint-Dyé-sur-Loire.

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé et permis la réussite de cette journée !

Marie-Ange Chesneau



Les Bords de Loire, patrimoine mondial inscrit en France en 2002.
Le Parc naturel régional de la Loire, territoire de l'Union européenne.
Le Parc naturel régional de la Loire, territoire de l'Union européenne.



Les échos de l'École Lorjou



Les communes de Saint-Denis-sur-Loire, Ménars et Villerbon ont travaillé sur la convention à établir pour notre nouveau mode de fonctionnement à partir de la prochaine rentrée.

Les règlements de la garderie et de la cantine sont également rédigés.

Ces deux documents ont été votés à l'unanimité par les conseils municipaux de Saint-Denis-sur-Loire le 3 juillet et de Villerbon le 6 juillet. La commune de Ménars mettra ces deux textes au vote le 20 juillet prochain.

Les parents des enfants scolarisés sur le RPI de la Vallée Saint-Jean recevront, très prochainement, toutes les informations pour la rentrée de septembre.

En attendant, l'été est là, les vacances aussi, profitez-en bien !

Très bonnes vacances à tous.



Marie-France Mabillean a pris sa retraite le 5 juin dernier. A l'occasion d'un pot de l'amitié auquel elle avait convié ses collègues, les institutrices et des élus, elle a dit toute sa satisfaction d'avoir de « grandes vacances » et d'avoir été au contact des personnes présentes et des enfants de Saint-Denis-sur-Loire. Ce sont surtout ces derniers qui peupleront le souvenir de ces 12 années passées à l'École Lorjou.

L'ensemble du Conseil Municipal vous dit Merci Marie-France, et vous souhaite une bonne, heureuse et longue retraite.

Les écoliers du RPI à la Une à l'occasion de la fête des écoles à Villerbon le 27 juin 2009

Des dicos pour les futurs collégiens



Au cours de la fête de l'école, douze élèves de CM2 du regroupement pédagogique qui rejoindront le collège à la prochaine rentrée ont reçu un dictionnaire en présence des maires des trois communes concernées.

Les écoliers fêtent les vacances

C'était, samedi, au tour de la commune d'accueillir la fête des écoles du RPI de

Ménars, Saint-Denis-sur-Loire et Villerbon. Les enseignantes des classes



Les petits de maternelle ont fait vivre les contes de Perrault.

Nouvelle République
1^{er} juillet 2009

de maternelle jusqu'au CM2 avaient fait répéter à leurs élèves un spectacle sur plusieurs thèmes comme « Les contes de Perrault », « Les jardiens de Chaumont » ou « Renaissance et Moyen Âge ». Les bénévoles de l'APE avaient apporté leur aide au bon déroulement de la fête et installé une dizaine de stands. Cette association avait d'ailleurs bien failli disparaître et ce sont plusieurs parents qui se sont mobilisés, dont Gaëlle Garcia devenue présidente pour qu'elle survive et continue à apporter son aide pour financer diverses sorties pédagogiques.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Informations diverses et pratiques

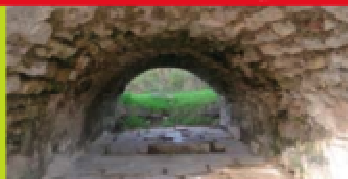
VACANCES JUILLET-AOÛT 2009

Les CHANTIERS JEUNES de VINEUIL



proposent aux jeunes

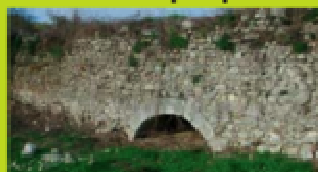
DE 12-17 ANS



Ajuster les cintres fabriqués par les jeunes cet hiver, les positionner sous les arches. Désherber, démolir, ajuster les pierres, faire le mortier, reconstruire.

LE MATIN :

Restauration des arches sous cintres
Poursuite de la restauration des murets et parapets



L'APRES-MIDI : Des activités - sorties découverte, détente, solidarité

Initiation à un vieux métier
Faune & flore en futreau
Handibasket & handicap



Dossier complet d'inscription envoyé dès réservation

Réunion d'information & programme détaillé pour les inscrits le 26 juin

3 SESSIONS : 6-17 JUILLET / 20-31 JUILLET / 3-14 AOÛT de 8h30 à 17h00

Tarifs (Repas midi inclus) : Vineuil 75 € - Hors Vineuil 80 €
+ adhésion annuelle 2009 : Vineuil 6€ Hors Vineuil 9 €

Inscriptions : Chantiers Jeunes - Mairie de Vineuil - rue de la République - 41350 VINEUIL
Renseignements : 06 60 71 04 77 / 02 54 42 89 80

16 places maximum par session

COUPON D'INSCRIPTION M. Mme

Adresse :

E-mail : Tél :

en qualité de Parent ou Tuteur légal, demandant l'inscription de

Nom : Prénom : Période : au :

Nom : Prénom : Période : au :

Information sur les Chantiers Jeunes.

Association vinolienne permettant aux jeunes de 12 à 17 ans de découvrir le patrimoine local et de contribuer à sa restauration.

Une étude est menée par la Commune avec cette association en vue de restaurer le lavoir de Macé (en bas de la rue Muraton) dans les années à venir.

Jeunes dionysiens, n'hésitez pas à contacter l'Association aux coordonnées ci-contre.



Travaux de voirie rue Muraton, rue Médicis et Chemin Creux

La Commune de Saint-Denis-sur-Loire a lancé une consultation en vue de réaliser des travaux d'assainissement pluvial avec pose de caniveaux, de bordures et de grilles avaloirs... sur le secteur regroupant le haut des rues Muraton et Médicis et la rue du Chemin Creux.

Le début des travaux est souhaité au mois de septembre et terminé au plus tard fin novembre.

En attendant que ces travaux améliorent votre confort et votre sécurité, ils vous causeront quelques désagréments le temps de leur réalisation.

Nous vous prions par avance de nous excuser pour la gêne occasionnée.




La rue de Bellevue a changé de visage ! Les travaux d'enfouissement sont terminés, le Bourg va retrouver sa quiétude.


INFORMATION SUR LE PLAN CANICULE 2009

• COMPRENDRE


Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



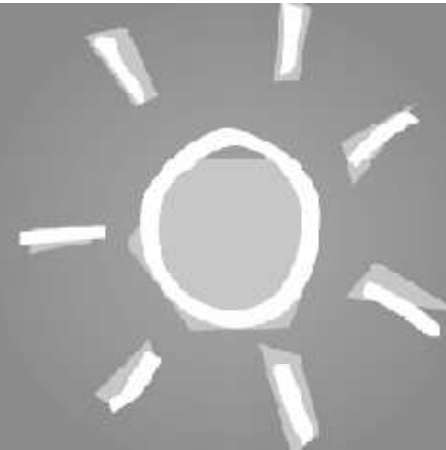

Il fait très chaud.



La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.



Cela dure depuis plusieurs jours.

La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR




Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
 Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)
 Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
 Composez le
0 800 06 66 66 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
 ou consulitez
www.sante-sports.gouv.fr/canicule/

• COMPRENDRE
CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

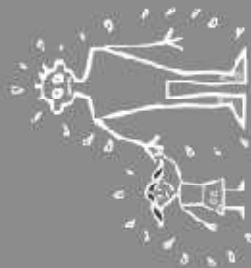


La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à une bonne température.



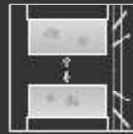
Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR
CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne à mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...



Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



PLAN CANICULE (suite)

Dans le cadre de la relance du plan canicule pour cette année 2009, le Maire se doit d'établir la liste des personnes qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Nous ne connaissons pas encore la météo de l'été, mais en cas de canicule, sachez que ce plan d'alerte peut être déclenché pour les personnes âgées ou handicapées. Si vous pensez avoir besoin d'aide, merci de nous retourner le formulaire ci-joint.

Si vous pensez ne pas avoir besoin de cette aide, restez néanmoins vigilants pour vos voisins, c'est la meilleure prévention.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

PRATIQUE : LE NOUVEAU PASSEPORT BIOMETRIQUE

La Préfecture de Loir-et-Cher nous a récemment informés des modalités d'établissement du nouveau passeport, dit passeport biométrique.

Dorénavant, les citoyens devront se rendre, selon leur choix, dans une des communes dotées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des données biométriques.

Vous trouverez ci-dessous les communes concernées, leurs horaires d'ouverture et leur numéro de téléphone pour l'arrondissement de Blois.

<i>COMMUNES</i>	<i>Jours et heures d'ouverture</i>	<i>téléphone</i>
BLOIS	lundi au vendredi : de 9 h 00 à 17 h 00 samedi : de 9 h 00 à 11 h 45	02.54.44.50.50
CONTRES	lundi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h mardi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h	02.54.79.53.22
MER	lundi au vendredi : 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30	02.54.81.40.80
MONTRICHARD	lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30	02.54.71.66.34
OUCQUES	lundi et mercredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 18 h mardi et jeudi : 9 h à 12 h 15 vendredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 17 h	02.54.23.11.00
VINEUIL	lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 samedi : 9 h à 12 h	02.54.50.54.50

PERDU / TROUVÉ

Trouvés :


- des lunettes noires (devant l'Église)
- des lunettes rondes enfant
- des lunettes femme dans étui (Villeneuve)
- une gourmette en argent


Ces objets sont à retirer au secrétariat de mairie durant les heures d'ouverture au public


Quelques rappels de bon sens à l'intention de quelques-uns pour le confort et la sécurité de tous

Depuis notre prise de fonction, nous sommes régulièrement interpellés par des dionysiens, gênés voire exaspérés, par le comportement au volant (ou au guidon) de quelques-uns d'entre nous.

Nous tenions donc à faire quelques rappels sur les règles d'usage en matière de respect d'autrui lorsque nous sommes automobilistes ou motocyclistes :


 - La Commune de Saint-Denis-sur-Loire n'est pas des plus contraignantes en matière de stationnement. Peu de voies sont interdites au stationnement donc, lorsqu'elles le sont, c'est qu'il s'agit d'assurer la sécurité des usagers de la route. Merci donc de respecter les interdictions de stationner notamment rue Médicis (des deux côtés) à Macé et rue du Château d'Eau à Villeneuve.

 - Le non respect des limitations de vitesse provoque un danger permanent pour les dionysiens et notamment pour les enfants qui ne manqueront pas, en ces périodes de vacances scolaires, de parcourir les rues de notre beau village, à pied ou à vélo. Merci donc de prendre soin de nos enfants en modérant votre vitesse notamment dans les secteurs où celle-ci est limitée à 30 km/h.

 - **A propos du parking de l'école :** Toujours pour la sécurité des enfants, nous souhaitons attirer votre attention sur trois points :

* Le parking est à sens unique : merci de respecter la signalisation et le sens de circulation tant en entrant qu'en sortant.

 * Certains ont une vitesse totalement inadaptée à la configuration de ce lieu et mettent en danger quotidiennement la sécurité des enfants. Merci d'y penser à l'avenir.

 * Le stationnement devant le portail de l'école maternelle est interdit. Il ne nous paraît pas opportun de mettre un panneau d'interdiction (mais s'il le faut, nous le ferons !) tant la logique devrait inciter les automobilistes à se garer sur les emplacements destinés à cet effet ! **Il s'agit là d'un véritable danger** pour les enfants des écoles car ces véhicules mal garés cachent la visibilité des autres automobilistes. Sans compter que, régulièrement, le car de transport scolaire est retardé dans son parcours par ce genre de comportement.

Ces quelques points de bon sens n'ont pour objectif que d'assurer la sécurité et le confort de tous les dionysiens, et notamment les plus jeunes, plus vulnérables, et de nos visiteurs.

Merci d'avance pour votre compréhension

Logo de Saint-Denis-sur-Loire

A vos crayons !

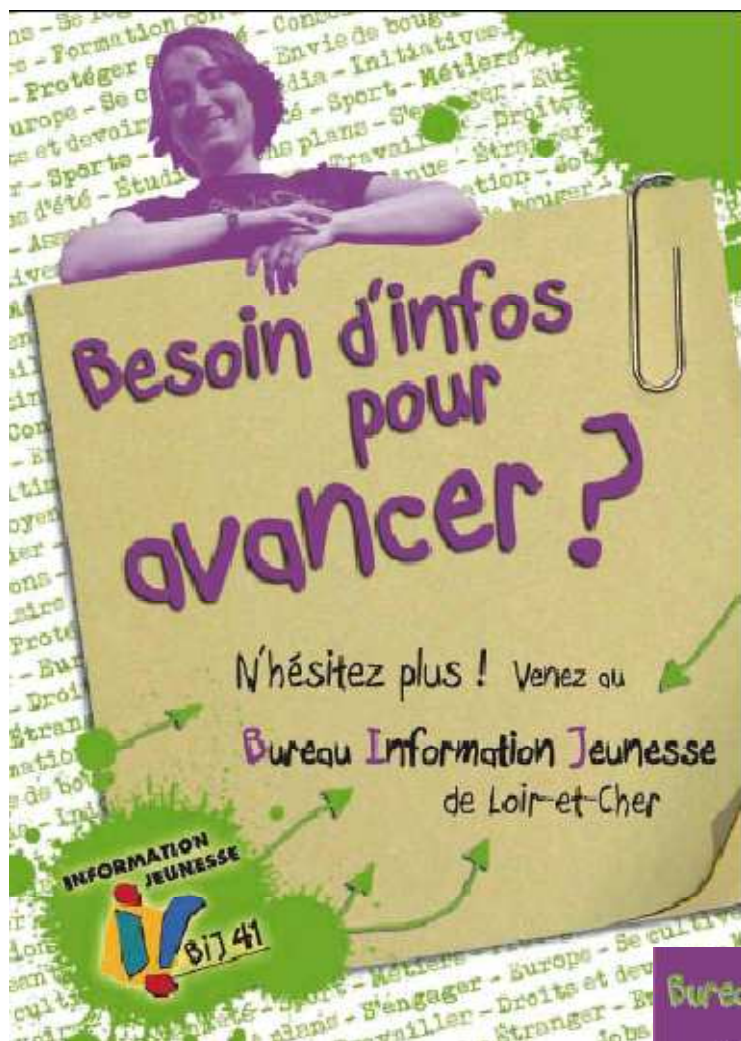
Nous vous avons sollicité, il y a un an, pour que les dionysiens participent à la création d'un logo qui identifierait et représenterait notre Commune.

On ne peut pas dire que notre appel ait eu un franc succès. Nous le renouvelons, donc.

Les thèmes : la Loire, le patrimoine architectural, l'agriculture, la qualité de vie...

Les couleurs : le bleu (pour la Loire et l'eau), le vert (pour la forêt), le jaune (pour l'agriculture).

Le dessin : libre !



Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) est un service entièrement gratuit destiné aux jeunes.

Venez y chercher documentations et renseignements sur des sujets aussi variés que :

- Les études
- Les métiers et la formation
- L'emploi et les petits boulots
- Les séjours à l'étranger
- La vie quotidienne
- La santé
- Vos projets, vos initiatives

- Les loisirs
- Les sports
- La culture
- Les vacances
- La formation continue

L'accueil y est libre, gratuit et anonyme, avec ou sans rendez-vous.

Consultez le site Internet du BIJ 41 et télécharger leurs brochures :

www.infojeune41.org



Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h30-18h30
 Mercredi : 9h-12h/13h30-18h30

➔ Le BIJ possède un accueil mutualisé avec la **Mission Locale** et la **Maison de l'Emploi**.

➔ Le BIJ est desservi par les bus TUB : lignes 6 et 7 (arrêt Joly) et ligne 2 (arrêt Chateaudun).
 Un **parking visiteurs** est à votre disposition.

